

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 décembre 2016

STATUT GÉNÉRAL DES AAI ET DES API - (N° 4262)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 7

présenté par

M. Dosière, Mme Descamps-Crosnier, Mme Le Dain, M. Molac, M. de Rugy, M. Alauzet, Mme Massonneau, M. Cavard, M. François-Michel Lambert, M. Chanteguet et les membres du groupe Socialiste, écologiste et républicain

ARTICLE PREMIER**ANNEXE**

Rétablir l'alinéa 26 dans la rédaction suivante :

« 21. Médiateur national de l'énergie ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à réintégrer le Médiateur national de l'énergie dans la liste des autorités administratives indépendantes prévues par le présent texte, conformément au vote de l'Assemblée nationale en première lecture.